



# District Drôme Ardèche de Football

## Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°23

REUNION du 23 Mai 2022

**Président :** DJEDOU Djamel

**Présents :** FOUYAT Camille, Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU, Pascal BRUYAT,

Pour joindre la commission merci d'utiliser l'adresse mail du District, voir ci-dessous :

[competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

### A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

**RAPPEL :** Pour les demandes de modifications (heure, date, terrains) pour une meilleure gestion de compétitions, merci de passer par Footclubs et de respecter le délai de 12 jours. Sans raison valable de la part du club, les modifications de calendrier ne sont pas autorisées (pas de convenance personnelle). En effet, le calendrier étant établi pour la saison avec des journées de rattrapage, il devient difficile de définir d'autres dates sachant qu'il peut y avoir des reports pour cause d'intempéries.

### COUPE DE FRANCE :

Nous vous prions de trouver ci-après, les dispositions adoptées par la Commission Fédérale de la Coupe de France et validées par le Comité Exécutif pour la saison 2022/2023 :

1 – DATE LIMITE D'ENVOI DES BORDEREAUX A LA LIGUE REGIONALE La date limite est fixée au 15 juin 2022.

2 – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES Les Ligues régionales ont la possibilité d'ouvrir l'engagement aux clubs via footclubs. Après enregistrement des clubs engagés par les Ligues, seule la liste des clubs doit être validée

- le 1er juillet 2022 au plus tard ;
- avant le 1er tour pour les Ligues organisant des tours en fin de saison 2021/2022 ; pour transmission à la Commission Fédérale de la Coupe de France. Le droit d'engagement reste fixé à 52 euros.

Compte tenu du calendrier de cette édition 2022/2023, les ligues sont tenues de communiquer à la FFF le nombre de clubs engagés en Coupe de France avant le 29 juillet 2022.

Les Ligues régionales sont tenues de prendre en compte OBLIGATOIREMENT les poules créées par la FFF pour gérer la phase régionale de Coupe de France.

## COVID 19

**Nous informons les clubs, que le nouveau protocole COVID est en ligne sur le site du DDAF, merci d'en prendre connaissance.**

### **Par ailleurs point important :**

**Le comité de direction du DDAF a décidé d'adopter la proposition du Comité Exécutif de la FFF dans le cadre de la fin des championnats 2021-2022 du District Drôme-Ardèche de football à savoir :**

« Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comité Exécutif de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Liges et aux Districts d'appliquer la même disposition que celle qu'il a décidée pour les championnats nationaux, à savoir la suspension pour les 3 derniers matches de championnat de la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire ».

Ainsi, il ne sera pas possible pour les 3 derniers matches de championnat de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire.

## RAPPEL AUX CLUBS

**La commission informe que pour tous les reports, les demandes doivent être validées par la commission. Aucun report ne sera accepté suite à une entente entre clubs.**

Nous rappelons que les horaires officiels sont du samedi 20h00 et du dimanche 12h30/13h00 (lever de rideau) et 14h30/15h00 (match principal).

Pour tous autres horaires, il vous faut l'accord du club adverse et l'homologation de la commission Séniors.

**Nous vous rappelons qu'aucune partie finale n'aura lieu en fin de saison. Suite à la pandémie le comité directeur avait déjà acté qu'il n'y aurait pas de partie finale cette saison.**

**Pour les catégories de D1, D2, D3, D4 nous rappelons que les deux dernières journées doivent se jouer le même jour : aucun match ne pourra être avancé le samedi.**

**Pour la D5 accession seule la dernière journée devra se jouer le dimanche et ne pourra être avancée.**

## INFORMATIONS SPECIFIQUES

Suite au PV de la LauRaFoot du 05 Mai 2022 de la commission régionale des règlements (réunion du 03 Mai), suite à une erreur administrative et après étude des nouveaux documents reçus par la commission, celle-ci décide de rétablir le FC RAMBERTOIS dans ses droits et annule le retrait de 4 points.

## REFERENT D1 ET D2

Responsable : **Éric THIVOLLE**

## REFERENT D3

Responsable: **Stéphan MONTALBANO**

## REFERENT D4 et D5

Responsable : **Bernard DELORME**

Pour la phase 2 de D5 : Modification règlementaire suite au comité de Direction, les modalités d'accès à la poule d'accession sont définies comme ci-dessous (remplace la précédente diffusion) :

Poule d'accession => 54 équipes à savoir : les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 + les 3 meilleurs Quatrièmes. Elle sera composée de 9 poules de 6 équipes.

Pour le Challenge qui concernera les équipes restantes et les nouvelles équipes → sera constitué de X poules de 5 à 6 équipes.

Catégorie D5 accession : Les premiers de chaque poule accède à la D4 + les trois meilleurs seconds. Le calcul se fera sur la base de la poule complète (coefficient).

## RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable: **Éric THIVOLLE**

**Après plusieurs mois de compétitions, la commission remarque, que beaucoup de clubs négligent l'utilisation de la tablette FMI, et par la même la transmission des informations relatives au matchs.**

Nous rappelons aux Clubs, de bien transmettre les informations relatives aux mots de passe de la FMI aux différents utilisateurs, ceci, afin d'éviter des blocages d'envoi. Veillez à bien charger vos tablettes.

## Coupes RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

**Rappel : Pour les matchs de Coupe René Giraud et Xavier Bouvier, en cas d'égalité dans le temps réglementaire, il sera procédé à une prolongation de 2x15 minutes puis des tirs au but si le score n'évolue pas durant les prolongations.**

**Les finales se dérouleront le 04 juin sur les installations du FC TAIN TOURNON.**

- **Finale Coupe René GIRAUD : COLOMBIER ST BARTH / ST JEURE D'AY à 15H30**
- **Finale Coupe Xavier BOUVIER : VEORE MONTOISON / VALENCE FC à 18H00**

## RESPONSABLE VETERANS

Responsable:

**Stéphan MONTALBANO**

Les Clubs désirant engager une nouvelle équipe dans la catégorie Vétérans pour la deuxième phase sont priés de se faire connaître en envoyant un mail à la commission. Vous pouvez aussi contacter Mr MONTALBANO au 06.25.45.06.02 ou par mail : [competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr)

Le tirage du premier tour de la coupe est disponible. Il a été effectué par monsieur Bernard DELORME. Il est consultable sur le site du District.

L'équipe de Chatuzange le Goubet 4 a déclaré forfait général. Les clubs de la poule sont priés d'en prendre note.

A noter : deux clubs se sont proposés pour recevoir les parties finales (Châteauneuf-sur-Isère et Bourg de Péage).

## FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

**Denis GLANDU**

**Tirage Coupe Paul GATEAUD : (prolongation et tirs au but possibles)**

VALENCE CONSEIL / FC CHABEUIL  
FLGG / AS VEORE MONTOISON

**Challenge Foot Diversifié :**

FC EYRIEUX EMBROYE / FC PORTES LES VALENCE  
AS LE PIC ST ROMAIN / O.CENTRE ARDECHE

**Il n'y a pas de prolongation en challenge. Tirs au but direct.**

**Le tirage a été effectué par Pascal Bruyat**

**Les finales se joueront le 18 Juin à BOURG DE PEAGE Stade des Bayannins**

**Finale Challenge Foot diversifié : Les Clubs sont convoqués à 14H00 début du Match 15H00**

**Finale Coupe Paul GATEAUD : Les Clubs sont convoqués à 16H00 début du Match 17H00**